Espérance de vie et type de mortalité après une reconnaissance administrative de handicap

Code projet : ESPVIRAH

Equipe : Maude Espagnacq, Sylvain Pichetti

Période de réalisation : 2019-2020 ou 2021 (selon disponibilité des ressources)

Ce projet sera reporté en 2021 sauf s'il est possible de recruter un stagiaire démographe en M2 à l'été 2020.

Contexte et objectifs

L'espérance de vie des personnes handicapées est étudiée dans la littérature. Mais les études sont souvent réalisées par types de pathologie et non de manière globale. L'appariement des données de l'Assurance maladie et des causes de décès va permettre d'étudier les durées de vie des personnes qui ont une reconnaissance administrative du handicap liée à l'incapacité d'exercer pleinement une activité professionnelle (allocation adulte handicapé, pension d'invalidité, rente d'incapacité). Les études précédemment réalisées par l'Irdes ont montré un moins bon accès aux soins de ces personnes. De plus, les reconnaissances administratives du handicap n'offrent pas les mêmes exonérations. Les travaux en cours sur ce thème cherchent à comprendre si cela a des conséquences en termes de reste à charge et de recours au soin.

L'objectif est d'étudier les espérances de vie des personnes ayant « une incapacité professionnelle », les risques de surmortalité et les causes de décès. Ainsi, nous pourrons voir si l'espérance de vie de ces populations est plus faible que celle de la population générale, si les espérances de vie diffèrent selon les reconnaissances administratives de handicap. Nous pourrons également étudier si ces personnes sont plus exposées à certaines causes de décès et si le moins bon accès aux soins augmente les causes évitables de décès.

Méthodologie

Les données du SNDS, appariées aux informations sur les décès, permettent de calculer des espérances de vie sur certaines populations spécifiques (ici les personnes qui ont une reconnaissance administrative de handicap), ainsi que des taux de mortalité par cause de décès et de les comparer au reste de la population.

Valorisation

Projets de publications : *Questions d'économie de la santé* et article dans une revue à comité de lecture.